



Compte rendu du Conseil municipal du 7 février 2025

Sous la présidence de monsieur FAVIER Daniel, le Maire,

Présents : MM. Mmes BEILLOT-FAVIER-MOUNIER- FRAISSE- CHALENCON-MASSON –CHABERT- BONNET- FAURE-LIOTIER et PAULET.

Absent Excusé :

M BROSSE qui donne procuration à Mme LIOTIER

M DUCRAY qui donne procuration à Mme MOUNIER

Secrétaire de séance : M CHALENCON Yannick

La séance est ouverte à 18 H 30.

Monsieur le Maire procède à l'appel nominatif des élus.

Monsieur le Maire propose de désigner M Chalencon Yannick comme secrétaire de séance.

**Le conseil municipal accepte à l'unanimité que M Chalencon Yannick soit le secrétaire
Pour le conseil municipal du 7 février 2025**

ORDRE DU JOUR

Le procès-verbal du 3 février 2025 est approuvé à l'unanimité.

1) LANCEMENT DE LA PROCEDURE DES MARCHES PUBLICS POUR LA REHABILITATION DE LA STATION D'EPURATION DU BOURG,

M le maire présente le projet au conseil municipal et précise que le maître d'œuvre n'a pas transmis l'ensemble des éléments nécessaire pour délibérer

Par conséquent Me Lemaire décide le report de ce point de l'ordre du jour à une séance ultérieure.

INFORMATIONS

DECISION DU MAIRE

01/2025 **Contrat de maîtrise d'œuvre de travaux de réhabilitation de bâtiments dans le bourg pour création d'un bistrot restaurant multi services salle multi activités hébergements touristiques et appartements**

1. LES INFORMATIONS DU MAIRE

Mme Mounier demande la parole en tant que commerçante et demande si la salle d'évènements comprise dans le projet « bistrot restaurant » peut être dissociée du « bistrot restaurant », ou si le bail peut permettre au futur gérant de sous-louer cette salle.

Me le Maire ne rejette pas la possibilité de permettre une sous-location qui pourrait offrir plus de flexibilité pour l'exploitation de cet espace. Il envisage de réfléchir à cette question, car cela pourrait bénéficier à la fois aux futurs gérants et aux utilisateurs de la salle.

M Yannick Chalencon fait part au conseil municipal d'une demande de M Meyer Pascal. Des apiculteurs, notamment sur la commune, souhaitant protéger l'environnement et par là même les abeilles, ils sollicités le conseil municipal pour une aide à la mise en place d'un piégeage sur le territoire communale. Cette proposition a été acceptée à l'unanimité et se concrétisera par l'achat de pièges qui seront posés et suivies par les apiculteurs et des volontaires. Une réunion d'information aura lieu prochainement à la salle polyvalente de Beaux avec l'intervention de M Meyer pour informer les habitants sur l'utilisation de ces pièges. C'est une belle initiative pour protéger l'environnement et les abeilles. La mise en place de pièges et la collaboration avec les volontaires montrent un engagement fort pour la préservation de la biodiversité. La réunion d'information à la salle polyvalente de Beaux sera sans doute une bonne occasion pour sensibiliser les habitants et leur expliquer l'importance de cette démarche

2. LES INFORMATIONS DES ADJOINTS AU MAIRE

Christiane BEILLOT – 1^{ère} Adjointe

- Lancement de la préparation du bulletin municipal « Les échos de Beaux n°7 ». Ce nouveau numéro vous apportera des informations essentielles sur la vie de notre commune, les projets en cours, les événements à venir et les actions menées par la municipalité.

Marie-Josèphe PAULET

URBANISME

Etat des demandes d'Urbanisme

Déclaration préalable :

- Charretier Céline clôture – Peyre
- ACCA Beaux construction abri 18m² (vestiaires)
- Queuteuil Julien réfection de toiture (Courenc)
- Guinamand Louis fermeture pergolas (Malataverne)
- NM services 43 installation de 2 serres maraichères 35 m² (La Chomasse)

Permis de construire

- Tatier Kevin démolition et reconstruction garage 12 m² Arzilhac
- Duris Bruno construction d'un appentis à usage de stationnement (Ranche)

Éric FRAISSE – 3^{ème} Adjoint

Les employés du service technique ont commencé la démolition de l'intérieur du futur bistrot-restaurant. Les travaux, qui marquent le début d'une transformation complète du lieu, visent à réaménager l'espace pour l'adapter aux besoins du nouvel établissement. Murs, cloisons et anciens équipements sont progressivement. Ce projet, mené avec soin, s'inscrit dans une volonté de redonner vie à cet espace en le transformant en un bistrot-restaurant accueillant.

Dominique LIOTIER 4^{ème} adjointe

Mme Liotier laisse la parole à Mme Faure, qui revient sur les actions menées ces derniers jours par les parents d'élèves pour protester contre la fermeture d'une classe dans notre RPI:

“Depuis plusieurs jours, les parents d'élèves se mobilisent avec détermination pour s'opposer à la suppression annoncée d'une classe. Différentes actions, à la fois symboliques et engagées, ont été mises en place pour alerter les autorités compétentes.

Tout d'abord, un blocage de l'école a été organisé afin de manifester leur opposition et d'obtenir un dialogue avec les responsables de l'Éducation nationale.

Ensuite, une annonce originale a été publiée sur Le Bon Coin, pour rechercher avec ironie de nouveaux élèves afin d'augmenter les effectifs pour éviter la fermeture de la classe.

Par ailleurs, une distribution de tracts a permis d'informer les parents, les habitants sur une pétition en cours les invitant à signer et à soutenir la mobilisation en faveur du maintien de la classe.

Pour illustrer concrètement le problème de la surcharge des classes, des moutons ont été placés symboliquement dans la cour de l'école, représentant les nouveaux élèves censés remplir les effectifs pour maintenir l'ouverture de la classe. Une image forte qui interpelle sur les conditions d'apprentissage à venir.

Enfin, les élèves ont eux aussi pris part à la mobilisation à travers un clip vidéo dans lequel ils chantent, portant un message fort et émouvant pour défendre leur école et leur droit à des conditions d'apprentissage dignes.

Ces actions montrent l'implication et la détermination des parents et des enfants à préserver une éducation de qualité et à empêcher une décision qui impacterait durablement l'avenir des élèves.”

Fin de la séance à 19h30.



Favier Daniel Maire